



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nancy, le 13 septembre 2018

Stratégie de lutte contre la pauvreté présentée par le Président de la République : Réaction de Mathieu Klein, président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

La stratégie de lutte contre la pauvreté était très attendue.

Depuis dix-huit mois, des choix éloignés de la réduction de la pauvreté ont parfois été faits, je pense notamment à la baisse des APL et des contrats aidés, à l'absence de revalorisation du RSA au-delà de l'inflation. C'est pourquoi l'ambition affichée aujourd'hui par le Président de la République doit se traduire par des choix forts.

La Meurthe-et-Moselle partage naturellement la priorité donnée à la lutte contre la pauvreté des plus jeunes. À titre d'exemple, nous développons déjà les contrats jeunes majeurs pour les jeunes accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance jusqu'à 21 ans et parfois au-delà ; nous avons créé un tarif à 1€ dans les cantines des collèges et nous expérimentons les petits-déjeuners en collège.

Il faut également souligner la priorité à la petite enfance et l'obligation de formation pour les jeunes jusqu'à 18 ans, avec l'extension de la garantie jeune mise en place durant le quinquennat de François Hollande.

Dans le prolongement des rapports que j'ai co-écrits avec Joëlle Martinaux, présidente de l'UNCCAS (Union nationale des centres communaux d'action sociale), « *Piloter la prévention et la lutte contre la pauvreté à partir des territoires* », puis avec Claire Pitollat, députée des Bouches-du-Rhône en août dernier, « *L'accompagnement des bénéficiaires du RSA* », plusieurs propositions ont été reprises, dont :

- la fin des parcours d'insertion à plusieurs vitesses et l'objectif emploi pour chaque bénéficiaire du RSA,
- la rapidité de l'orientation des personnes qui entrent dans le RSA,
- la garantie d'activité, combinant l'accompagnement social et l'insertion dans l'emploi,
- le soutien au secteur de l'insertion par l'activité économique,
- la généralisation d'expérimentations telles que Territoire zéro chômeur de longue durée.

Je regrette que l'automatisation de l'accès aux droits n'ait pas été retenue, cela constitue la mesure la plus efficace pour lutter contre le non recours aux droits.

La création d'un service public de l'insertion peut marquer une nouvelle responsabilité de l'État, doublée d'une contractualisation forte avec les départements et les territoires. S'il signifie la fin des cloisonnements et la construction d'une chaîne d'intervention cohérente pour l'insertion des personnes, il ira dans le bon sens. Là comme ailleurs, il faudra être particulièrement vigilant quant aux moyens qui seront engagés par l'État, notamment à Pôle Emploi.

Le Revenu universel d'activité, dont la mise en œuvre est annoncée à l'horizon 2020, peut constituer une transformation profonde des politiques de solidarité, à condition d'aller vite, loin et fort :

- pour permettre à celles et ceux qui le percevront de sortir de la pauvreté,
- pour éradiquer le non recours qui constitue un grave symptôme de l'insuffisance des politiques actuelles, en automatisant l'accès aux droits,
- pour permettre aux 18-25 ans, encore trop souvent dans l'angle mort des politiques de solidarité, d'y accéder.

Le Président de la République a également annoncé vouloir lancer une expérimentation du Revenu universel d'activité. Nous serons prêts à y travailler dans la continuité de la proposition faite au Premier Ministre avec 18 autres départements.

La question du financement du RSA et demain du Revenu universel d'activité est un point majeur. La clarification était indispensable : c'est à l'État de le prendre en charge au nom de la solidarité des droits qu'il lui revient de garantir à tous les citoyens. Le Président de la République a annoncé sa volonté d'en assumer entièrement la responsabilité financière, nous devons en voir la confirmation et une mise en œuvre rapide : c'est la clé d'une nouvelle contractualisation avec les territoires.

30 ans après la création du RMI, 20 ans après la loi sur les exclusions, 10 ans après le RSA, 5 ans après le plan pluriannuel contre la pauvreté, comment rester indifférent au fait qu'un enfant sur cinq vit toujours sous le seuil de pauvreté, qu'il faille 6 générations pour passer de classes pauvres à classes moyennes ? Ces statistiques indécentes, dans un pays riche comme le nôtre, doivent nous mobiliser sans relâche.

La Meurthe-et-Moselle a toujours pris une part active à ce combat (expérimentation avant leur généralisation de la couverture maladie universelle, de l'APA, du RSA) et poursuit en devenant territoire démonstrateur.